

Session ministérielle du Conseil de l'Atlantique-Nord, décembre 1953

LE CONSEIL de l'Atlantique-Nord s'est réuni en session ministérielle à Paris du 14 au 16 décembre, sous la présidence de M. Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères de France. M. L. B. Pearson, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, et M. L. D. Wilgress, représentant permanent auprès du Conseil de l'Atlantique-Nord, y représentaient le Canada, accompagnés de fonctionnaires des ministères des Affaires extérieures, de la Défense nationale, des Finances et de la Production de défense.

Le communiqué publié à l'issue de la réunion est reproduit ci-après.

La session ministérielle précédente avait eu lieu en avril. Celle de décembre était donc opportune pour plus d'une raison: elle offrait une excellente occasion de revoir la politique de l'OTAN à la lumière des changements survenus dans la politique de l'URSS au cours des neuf mois précédents, ce qui prenait une importance particulière du fait de la conférence à quatre de Berlin, projetée pour bientôt et au cours de laquelle viendrait nécessairement sur le tapis la question de la sécurité collective des pays de l'OTAN; en outre, cette revue pouvait se faire en tenant compte des discussions de la conférence des Bermudes, qui venait de se terminer.

Échange de vues sur la situation internationale

Comme aux réunions précédentes, les ministres ont procédé à un échange de vues sur des questions politiques d'intérêt commun; ils ont développé davantage cette méthode de travail en se rencontrant en réunion restreinte, accompagnés seulement des représentants permanents et d'un seul conseiller par délégation. Ces discussions à bâtons rompus, en permettant une plus grande liberté d'expression, ont favorisé la compréhension entre les pays membres.

Deux grandes conclusions se sont dégagées. La première est que, nonobstant les nouvelles tactiques de l'URSS, rien encore ne prouve que les fins poursuivies par le Gouvernement soviétique ne restent pas foncièrement hostiles au monde libre. En conséquence, étant donné la puissance militaire de l'URSS, il importe d'agir comme si la présente tension internationale et la menace qui pèse sur le monde libre devaient durer longtemps. La seconde conclusion est que, dans l'état actuel des choses, les pays de l'OTAN doivent viser au double but d'édifier la puissance défensive et économique ainsi que l'unité politique de la Communauté de l'Atlantique-Nord tout en s'efforçant, lorsque c'est possible, de régler par voie de négociation les différends qui subsisteront, par exemple à la réunion projetée de Berlin. Le Conseil s'est montré convaincu que l'Alliance atlantique a déjà aidé à préserver la paix, mais que sa puissance doit être accrue si l'on veut qu'elle suffise longtemps à décourager toute idée d'agression. A ce propos, le Conseil a insisté sur l'importance vitale qui s'attache au parachèvement de l'unité européenne et des mesures de sécurité collective, et notamment à l'institution de la Communauté européenne de défense, qui permettrait à l'Allemagne de participer à la défense.